

LE PRÉSIDENT

Dossier suivi par :

Nathalie DERE

Service vie institutionnelle

(02 38 78 75 82)

Nos réf. : BD/ND

Orléans, le **24 MAI 2018**

**Objet** : Réunion du Bureau - Convocation

Cher-e- Collègue,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la prochaine réunion du Bureau d'Orléans Métropole se tiendra le :

**Jeudi 31 mai 2018 à 17 heures 45**  
**Salle TREVISE 1 et 2 – Hôtel de Ville – Place de l'Etape - 45000 ORLEANS**


Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion ou vous y faire représenter.

Vous trouverez ci-joints l'ordre du jour de cette séance et les rapports correspondants.

Les projets de délibérations sont accessibles (grâce à votre identifiant et votre mot de passe) sur PC à l'adresse suivante : [https://idelibre.adullact.org/idelibre\\_client3/#/identification/](https://idelibre.adullact.org/idelibre_client3/#/identification/) ou sur tablette/iphone/ipad en téléchargeant l'application l-delibre.

Les pièces annexes aux projets de délibérations pourront être consultées dans les bureaux du service vie institutionnelle d'Orléans Métropole, Hôtel de ville d'ORLEANS, 1er étage, bureau 139, tous les jours ouvrables de 9 h 00 à 11 h 15 et de 14 h 00 à 16 h 15.

Je vous prie d'agréer, Cher- e- Collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Olivier CARRÉ  
Président d'Orléans Métropole  
Maire d'Orléans

**Mesdames et Messieurs les membres du Bureau**

~~~~~



Désignation du secrétaire de séance.

#### **VIE INSTITUTIONNELLE**

VI 01 - Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal de la séance du bureau des 29 mars et 12 avril 2018.

#### **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

AT 01 - Habitat-Logement – Commune de Saint-Jean-de-Braye (avenue du général Leclerc) – Acquisition en VEFA de 7 logements sociaux (5 PLUS et 2 PLS) – Annulation d'une opération – Retrait d'octroi d'agrément accordés à LOGEM LOIRET.

AT 02 - Habitat-Logement – Commune de Saint-Jean-de-Braye (23 rue de Verville) – Construction de 5 logements sociaux (3 PLUS, 2 PLAI) – Annulation d'une opération – Retrait d'octroi de subventions et d'agrément et résiliation de la convention de cofinancement signée avec la SA HLM France Loire.

AT 03 - Habitat-Logement – Saint-Jean-le-Blanc (rue du Blinet) – Acquisition en VEFA d'un logement social PLS – Annulation d'une opération – Retrait d'octroi d'un agrément accordé à LOGEM LOIRET.

AT 04 - Stratégie foncière – Mise en œuvre de la charte agricole – Projet sur des friches agricoles – Commune de Semoy – Saisine de l'Établissement public foncier local interdépartemental (EPFLI) Foncier Cœur de France – Approbation de la convention de portage.

Fait à Orléans, le **24 MAI 2018**

Le Président d'Orléans Métropole

Olivier CARRE